République Islamique de Mauritanie Commune de Nouadhibou

Honneur-Fraternité-Justice

Décisions de dégrèvement N°95/2023

Contribuable

N°

Nom

: MED LEMINE HAMAH

Adresse

: Quartier 21 BM

Impôt Contesté

Nature

: Contribution foncière 2023

Exercice d'émission 2023

Montant de l'émission : 19 200 du rôle N° 05 article : 1171

Réclamation

Date

: 2023

Recours Contentieux :

Recours Gracieux

Montant contesté: 4 800 MRU

Motif: Situation financière difficile

Décision

Rejeté

Montant dégrevé : 4 800 MRU

Accordé

X

Motif: Situation financière difficile

A Nouadhibou, le

El Ghassem



AVIS D'IMPOSITION

Emission N=05/CF/2023

MOHD LEMINE HAMAH

Impót	Article	Exercice	Droits exigibles
CONTRIBITION FONCIERE	1171	2023	19200

Les sommes indiquées ci-dessus sont exigibles immédiatement Degrévement du 4800 je vous serais obligé d'en effectuer sans délai le réglement à la Mf. a payer M4400 direction régionale du trésor sise à Nouadhibou

A défaut de paiement dans les délais prévus par les dispositions de l'article L 136 du Livre des procédures fiscales du CGI, cet impôt subira une majoration de 10%.

Les demandes en décharge, en réduction, en remis ou modération doivent être adressées au Maire dans les délais prévus par la loi.

N B Montant en ouguiyă

A Nouadhibou, le 15 Février 2023

Le Directeur Administratif et Financier

Mohamed Semette

Partie detachable destinée à l'emargement

Emission N°05/CF/2023

Avis Nº 1171

Impôt CONTRIBUTION FONCIERE

Nom du contribuable

MOHD LEMINE HAMAH

Palement de

UM En date du

15/14/68 Quittance Nº

Signature et l'achet du carssiér

Espece